

LA CRISE SANITAIRE :

LE CHEVAL DE TROIE DE LA DIRECTION

Sans vergogne, **LCL profite de la crise** pour rogner encore et toujours nos avantages sociaux. Non contente de réduire sans cesse les effectifs, la direction générale coupe tout ce qu'elle peut, en plus des têtes !

Désormais, **obtenir un calendrier LCL ou un stylo relève de l'exploit**. Comme cela ne suffit toujours pas, **elle nous entasse** dans des open-space gigantesques, faisant fi de nos conditions de travail, pour libérer l'immeuble Rhin afin d'économiser 6 millions d'€.

En recherche constante de réductions budgétaires, **LCL a fermé récemment l'accueil de Loire**. Si nous avons des visiteurs ou des livraisons, nous devons les accueillir à Rhône ou Seine : un peu d'activité physique ne peut pas nous nuire !

Pour nous remercier de notre bonne adaptation à la crise sanitaire, la direction **refuse de** :

- ♦ verser la subvention aux restaurants d'établissement
- ♦ reverser une « contribution repas » aux personnes travaillant à distance (et ce depuis le 1er confinement).

Et quand vos élus abordent le sujet en CSE siège, abracadabra **le sujet est du ressort du national** !

Avantages sociaux supprimés

- ♦ en octobre 2019, notre espace médiathèque a été réduit de moitié
- ♦ fin 2020, c'est à un avantage accordé par les fondateurs du Crédit Lyonnais que s'attaque LCL en réclamant la **restitution des maisons de vacances**. Malgré une pétition ayant recueilli plus de 5000 signatures (merci encore) et un « tapage » médiatique, la direction persiste et signe. **FO LCL** et les autres organisations syndicales se sont battues pour obtenir un accord permettant l'exploitation des centres par votre CSEC jusqu'au 8 novembre 2021 et fin 2022 pour Carnac. Et après ?
- ♦ et bien après, c'est au **service médical** qu'elle envisage de tordre le cou. Questionnée par **FO LCL** lors du CSEC du 04/02/21, la DRH a confirmé qu'une **fermeture était à l'étude**. Par expérience, chez LCL, les études sont synonymes de fermeture. Comptez sur vos élus **FO LCL** pour défendre au mieux vos intérêts

Bien sûr, tout cela est ourdi sans en informer vos élus.

La crise est finalement bien utile à notre direction générale (DG).

Tel un cheval de Troie, elle lui permet d'atteindre, l'air de rien, son objectif : **obtenir toujours plus de nous avec toujours moins de moyens** !

La DG n'a pas beaucoup d'argent pour ses salariés. En revanche, elle ne lésine en rien quand il s'agit de pavoiser, avec, par exemple l'installation d'une nouvelle « sculpture » trônant depuis peu à l'accueil de Seine (voir photo ci-contre).



LE REVERS DE J'AIME MON CLIENT NE SERAIT-IL PAS J'AIME PAS MES SALAIRES ?

IN FO à SUIVRE

En date du 18 janvier 2021, **l'ensemble des correspondants syndicaux** du groupe CASA a adressé une lettre ouverte intersyndicale à Monsieur Philippe Brassac pour lui demander **l'ouverture d'une négociation** sur le télétravail et le travail à distance, **notamment sur l'aspect prise en charge des frais**.

Madame Bénédicte Chrétien (DRH Groupe) leur a apporté une réponse par mail, différant l'ouverture de cette négociation au printemps, mais précisant également : « *Dans l'intervalle et dans l'esprit de bienveillance que nous avons eu à coeur de conserver tout au long de ces derniers mois, nous avons décidé que les entités pourront allouer, selon des modalités qu'elles fixeront, une enveloppe d'un montant maximal de 180€ bruts à des fins d'équipement (meuble de bureau, matériel informatique, etc.)* »

FO LCL a donc demandé l'allocation de cette enveloppe de 180€, et reste dans l'attente du retour de LCL. Nous espérons que la réponse ne sera pas : « **l'argent a été dépensé pour la sculpture** ».

Restez informés
et connectés à FO-LCL



Vos élus

Pascale FORESTIER - Sandra FENET - Richard CORDIER - Paolo CONDORELLI - Sylvain MORET
Sandrine SANTOS - Carole HENON - Éric ROMAIN - Patrick PROUST
Lionel PICHODO - Laëtitia METIER - Olivier BUIL - Philippe KERNIVINEN
FO_DSR_Siège@lcl.fr
2 avenue de Paris 94800 VILLEJUIF / BC 400-17 / 01 42 95 12 21 ou 12 25

